

PLAINTES LIÉES À L'ÉTHIQUE ET LANCEURS D'ALERTE

Un guide pour comprendre la politique de dénonciation de Mercy Corps

Ce document fournit des conseils supplémentaires sur la politique d'éthique et de dénonciation de Mercy Corps. Ce guide ne remplace pas la politique mais vise à clarifier le processus de signalement des plaintes et la protections des dénonciateurs.

Le respect du code de conduite de Mercy Corps est la responsabilité de tous et tous les membres de l'équipe ont l'obligation de signaler toute enfreinte à celui-ci. Mercy Corps attend de tous ses membres d'équipe et partenaires qu'ils adhèrent aux normes de responsabilité les plus élevées et que la direction maintiendra une culture qui soutient et renforce un engagement envers ces normes élevées.



Consulter la politique relative aux plaintes liées à l'éthique et dénonciation dans la bibliothèque numérique.



Suivre la formation eLearning dans Talent Development sur Talent.MercyCorps.org



Si vous êtes témoin ou avez connaissance d'une violation présumée de l'éthique ou du code de conduite, signalez-le dès que possible. Il est de la responsabilité de tous les membres de l'équipe de se conformer aux principes éthiques de Mercy Corps contenus dans les politiques du Code de conduite. Mercy Corps attend de ses membres d'équipe qu'ils signalent immédiatement les violations ou les suspicions de violation des politiques.



Vous pouvez signaler vos soupçons à la hotline Integrity, à un point focal du Safeguarding, aux ressources humaines, ou à un responsable de confiance. Il est possible d'effectuer des signalements anonymes auprès de la hotline Integrity. Il peut cependant être plus difficile d'enquêter sur les plaintes anonymes.



Mercy Corps **ne tolérera aucune** forme de représailles contre les collaborateurs, les partenaires ou les participants qui fourniraient des informations en toute bonne foi.



Mercy Corps s'engage à garantir le **plus haut niveau de confidentialité** possible. Seules les personnes directement impliquées dans une enquête pourront avoir accès à des informations concernant un rapport. Si un collaborateur vous parle d'une suspicion de violation, écoutez et aidez-le à la signaler.

II EST IMPORTANT DE COMPRENDRE LES POINTS CLÉS SUIVANTS :



Cette politique ainsi que la hotline Integrity de Mercy Corps ne sont pas destinées à traiter les plaintes générales concernant le lieu de travail, les problèmes interpersonnels ou d'autres problèmes non liés aux violations décrites ci-dessus. **Les plaintes générales** doivent être adressées aux superviseurs ou aux autres membres responsables de Mercy Corps.



La sécurité et le bien-être des collaborateurs et des participants au programme, en particulier celui des victimes et des rescapés, **sont notre préoccupation principale.** Mercy Corps procurera un soutien médical, psychosocial ou juridique aux rescapés.



Ce n'est pas votre rôle d'enquêter. Si vous entendez ou êtes témoin de quelque chose de préoccupant, signalez-le immédiatement et n'en discutez pas avec d'autres collaborateurs.

RAPPELEZ-VOUS-EN !

mercycorps.org/integrityhotline
ou
integrityhotline@mercycorps.org



Discussion sur la politique

QUESTIONS

Que se passe-t-il lorsqu'une allégation est formulée ?

... ET RÉPONSES

Mercy Corps s'assurera d'abord que toutes les personnes impliquées sont en sécurité, puis la situation sera examinée afin de déterminer si une enquête est nécessaire. Une fois cette étape terminée et conformément à la politique, les prochaines étapes auront lieu et le plaignant en sera informé. Reportez-vous au diagramme du processus de signalement sur la page Safeguarding Hub pour plus de détails sur les étapes suivantes.

Une femme de la communauté m'a dit qu'un collaborateur partenaire de Mercy Corps avait un comportement inapproprié avec un bénéficiaire. Que devrais-je faire ?

Signalez-le immédiatement - les partenaires sont soumis aux mêmes normes éthiques que les collaborateurs de Mercy Corps et il est important que nous surveillons et veillons à ce qu'aucune forme d'exploitation ne soit commise. Un processus a été mis en place pour traiter les plaintes concernant les partenaires et les employés issus d'autres organisations humanitaires.

Que suis-je tenu de signaler et quand ?

Vous êtes tenus de signaler toute suspicion de violation de l'éthique ou du Code de conduite. Vous devez signaler immédiatement vos soupçons à la hotline Integrity, l'un des points focaux du Safeguarding, aux ressources humaines, à un responsable ou un superviseur de confiance. **Vous n'êtes pas obligé de faire un rapport à votre superviseur et pouvez contacter directement la hotline Integrity.**

Que se passe-t-il si Mercy Corps décide qu'un signalement ne sera pas examiné ?

Parfois, un signalement ne mène pas à une enquête complète, dans le cas par exemple où s'il ne s'agit pas d'une violation du Code de conduite et que d'autres mesures sont nécessaires. **Lorsqu'une enquête est menée, elle est intégralement documentée et l'équipe de déontologie ou celle des ressources humaines remplit un rapport final.**

Comment saurai-je que mon signalement ou ma plainte a été réceptionné et qu'elle est en cours d'examen ?

L'équipe de déontologie ou les ressources humaines informeront le plaignant et accuseront réception du signalement de violation présumée.

J'ai signalé mes soupçons concernant une violation à mon directeur de pays, mais personne ne m'a contacté et je pense que rien n'a été fait. Que devrais-je faire ?

Si vous pensez qu'un de vos signalements n'a pas fait l'objet d'un suivi, contactez la hotline Integrity.